

PRÉAVIS N° 2022/76

AU CONSEIL COMMUNAL

Aménagement de la Grande Jetée

Réfection de l'espace multisport sur sable

Demande d'un crédit de réalisation de CHF 130'000.- TTC

Délégué municipal : M. Pierre Wahlen

1^{re} séance de la commission

Date	Mercredi 30 novembre 2022 à 19h00
Lieu	Avenue de Bois-Bougy 5, salle de conférence, 1 ^{er} étage

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

I. Introduction

I.1 Historique

En 2018, un chantier participatif a donné aux rives du lac un nouveau visage, en créant au bord du Léman un nouvel espace public ludique et intergénérationnel. La Grande Jetée, avec sa place de jeu, ses installations de détente et sportives a remis cette zone de Nyon au cœur de l'activité.



Image 1 : Aménagements temporaires de la Grande Jetée

L'inspiration de ces aménagements temporaires fut donnée par sa place de jeu. Vétustes, ses équipements avaient en effet besoin d'être changés, donnant l'occasion de tester directement sur le terrain des principes qui pourraient inspirer le développement du « Concept d'évolution des rives du lac ».

Ainsi, par voie de préavis (N° 75/2017), le réaménagement a pu être réalisé de manière à ce qu'une réflexion sur l'ensemble de la Grand Jetée soit menée en intégrant de façon plus large les usages et en favorisant les échanges intergénérationnels.

Depuis, des démarches participatives permettent de recueillir l'avis des utilisatrices et utilisateurs sur ces installations temporaires, dans l'optique d'intégrer ces usages dans le « Concept d'évolution des rives du lac ».

L'espace de rencontre a été pensé de manière ludique et attractive pour une durée d'environ 10 ans. Il a été réalisé en 2018 pour intégrer les objectifs suivants :

- offrir des activités de détente et de loisirs intergénérationnelles ;
- décroisonner l'espace ludique pour les enfants ;
- proposer des lieux d'hospitalité (buvette, pique-nique, etc.) ;
- conserver le programme des sports de plage sur toute l'année ;
- proposer des installations sportives favorisant le mouvement pour tou-te-s ;
- conserver les manifestations et les usages actuels (brocante, logistique CGN, Nautique, etc.) ;
- favoriser l'accès au lac ;
- valoriser le projet « Village du Lac » ;
- maintenir le même nombre de places de stationnement en réorganisant le parking ;
- proposer un espace évolutif et réversible.

I.2 Contexte

Depuis la mise en service de l'aménagement temporaire, le Service de l'environnement est en charge du maintien des installations. A fin 2021, le Service est intervenu pour des travaux de réfection des platelages en bois pour les banquettes qui vont se poursuivre sur la fin de l'année 2022 et début 2023.

Le Service de la cohésion sociale a, quant à lui, effectué des observations de terrain sur l'usage. Il a notamment entrepris plusieurs collectes d'informations auprès des utilisatrices et utilisateurs, afin de tirer pleinement parti de cette phase test.

L'aménagement réalisé à la Grande Jetée comprend des banquettes jardinées délimitant une grande plage de sable. Ce terrain multiusage, avec un accent mis pour la pratique du beach volley et du beach soccer, est composé des mêmes équipements et du même sable qui existaient à cet emplacement avant la réalisation de 2018. Ceci par souci d'économie dans le contexte évoqué au chapitre 1.1.

Cet espace en sable fait l'objet du présent préavis.



Image 2: Terrain de sable multisport à la Grande Jetée

Dès le début de la remise en fonction du terrain de sable, en 2018, il a été rapporté par certaines utilisatrices et certains utilisateurs que le sable utilisé s'avérait inconfortable. En effet, dû à sa qualité abrasive, des cas de blessures sont fréquemment rapportés par les joueuses et joueurs de beach volley et de beach soccer.

Constatant que le terrain ne répondait pas aux attentes des utilisatrices et utilisateurs, la Ville a décidé de tester de nouveaux usages du lieu durant l'été 2021. Les équipements sportifs n'ont pas été réinstallés pour laisser le terrain libre d'appropriation. Des jeux de sable ont également été mis à disposition. Des observations ont été réalisées durant cet été-là et il s'est avéré que ce test n'était pas concluant. Dans le même temps, des habitantes et habitants ont fait part de leur souhait de retrouver un terrain fonctionnel de sport collectif (beach volley et beach soccer) à la Grande Jetée.

2. Descriptif des travaux de rénovation de la surface de sport

Afin de rétablir le plein usage du terrain pour les jeux de beach volley et de beach soccer, quelques travaux sont nécessaires.

Premièrement, il sera procédé au changement du sable, dont les caractéristiques sont restées inchangées depuis l'origine du terrain, pour un sable fin adapté aux sports et aux recommandations en vigueur. Il sera disposé sur une épaisseur de 30 à 40 cm, ce qui permettra la pratique du sport et un meilleur confort de jeux sans écorchures, ni blessures à pieds nus.

Deuxièmement, le remplacement de l'encadrement de la surface de sport qui avait été en partie récupéré de l'ancienne installation sera effectué et sera ici substitué par de nouvelles poutres en bois pour pérenniser la retenue du sable ;

Et finalement, les équipements suivants seront renouvelés :

- les pare-ballons (nouveaux filets, nouvelles douilles et poteaux amovibles). Ces derniers datent de la construction du terrain d'origine, soit avant l'année 2009 ;
- le filet de jeux central remplacé par un nouveau avec un réglage de la hauteur (selon demande des usagères et usagers) et sur poteaux amovibles serties dans des douilles. Ceux-ci datent de la construction du terrain d'origine, soit avant l'année 2009 ;
- deux nouveaux buts amovibles avec scellement sur douilles. Les buts sont donc scellés et ne peuvent plus basculer, permettant une meilleure sécurité que ceux déjà existants.

Le calendrier proposé, sous réserve de l'obtention du présent crédit et de la disponibilité des équipements, est celui d'entreprendre les travaux au début de l'année 2023 pour une mise en fonction de l'espace avant le début de l'été.

3. Incidences financières

Installation de chantier, démolition et évacuation	CHF 20'000.-
Reprise conduites – évacuation eau	CHF 10'000.-
Socles et fondations des équipements	CHF 5'000.-
Cadre en poutre de bois	CHF 4'000.-
Sable fin « spécial sport »	CHF 40'000.-
Equipements : filet de jeux et 2 buts amovibles	CHF 10'000.-
Pare-ballons, douilles et fondations	CHF 22'000.-

Total HT	CHF 111'000.-
TVA 7.7%	CHF 8'547.-
Divers et imprévus	CHF 10'453.-

TOTAL TTC	CHF 130'000.-

Les incidences financières sont calculées sur la base de devis.

4.Aspects du développement durable

4.1 Dimension économique

Cette réfection de l'espace multisport sur sable s'inscrivant dans un projet d'aménagement temporaire, en vue du « Concept d'évolution des rives du lac », l'équilibre des moyens a dû être trouvé entre économie, qualité et durée. Ainsi, il est proposé une utilisation de matériaux permettant une mise en œuvre, une récupération et une reconversion aisée pour d'autres usages.

4.2 Dimension sociale

L'espace multisport sur sable fait intégralement partie de la stratégie pour le développement de la santé (Label « Commune en santé ») et du développement du sport pour tou-te-s à Nyon.

Gratuit et accessible à tou-te-s, ce lieu permet également aux populations à plus faibles revenus, à qui les portes des fitness ou des cours privés sont fermées, de faire de l'exercice.

Le sable aujourd'hui présent sur le terrain ne permet pas aux usagères et usagers de pratiquer du sport en toute sécurité. En effet, écorchures et blessures sont courantes, un sable plus adapté est ainsi bienvenu.

4.3 Dimension environnementale

L'économie des moyens évoquée plus haut permet de minimiser les éventuels impacts sur le site, compte tenu des matériaux qui demandent peu ou pas d'infrastructure pour venir rénover l'état existant.

Le concept présente des matériaux drainants pour que le cycle de l'eau ou les réseaux existants n'aient pas à absorber plus de contraintes et soient ménagés.

Le sable choisi sera de couleur claire, permettant d'amoindrir l'accumulation de chaleur de l'espace.

5. Conclusion

La Grande Jetée a été réaménagée, il y a quatre ans, avec des équipements temporaires pour renforcer l'attractivité des quais de Nyon, dans l'attente d'un concept définitif et afin d'en tester toutes les valeurs d'usages.

Par économie de moyens, le terrain multisport a été réalisé avec les matériaux et les équipements d'origine.

Aujourd'hui, l'état actuel du terrain ne répond plus aux attentes des usagères et usagers et à leur besoin de sécurité. Le beach volley et le beach soccer y sont désormais pratique courante mais le sable actuel n'est plus adapté à ces sports, des écorchures et blessures sont malheureusement usuelles.

Par ailleurs, les équipements du site sont désormais vétustes, la plupart datant de l'origine du terrain de sport, soit d'avant 2009. Il est donc proposé également de les remplacer par la voie de ce préavis.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Nyon

vu le préavis N° 2022/76 concernant la demande d'un crédit pour financer la réfection de l'espace multisport sur sable de la Grande Jetée,

ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 130'000.- TTC pour financer la réfection de l'espace multisport sur sable à la Grande Jetée ;
2. de porter ce montant en augmentation du compte N° 9143.20 - *Dépenses du patrimoine administratif*, dépense amortissable en 10 ans.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 3 octobre 2022 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :



Le Secrétaire adj. a.i. :

Daniel Rossellat

Thomas Deboffe

Annexe

- Fiche d'investissement

FICHE D'INVESTISSEMENT

PREAVIS No. 2022/76

Aménagement de la Grande Jetée. Réfection de l'espace multisport sur sable

Date: Nyon le

27.09.2022

Demande d'un crédit de réalisation de CHF 130'000.- TTC

Situation des préavis au 27.09.2022	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Total des préavis votés par le Conseil communal	26 344 802	13 472 665	5 252 306	30 968 925	35 018 470	18 894 233

Situation des emprunts au 27.09.2022	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Plafond d'emprunt selon préavis N°2021/15	360 000 000	360 000 000	360 000 000	360 000 000	360 000 000	380 000 000
Emprunts au 1er janvier	213 000 000	263 000 000	289 000 000	297 500 000	291 300 000	284 928 000
Evolution des emprunts durant la période +/-	50 000 000	26 000 000	8 500 000	-6 200 000	-6 372 000	8 300 000
Emprunts fin période/date du jour	263 000 000	289 000 000	297 500 000	291 300 000	284 928 000	293 228 000

Cautionnements et garanties	
Plafond (préavis N°2021/15)	30 000 000
Caution activée	-9 229 230
Caution demandée	0
Disponible	20 770 770

Dépenses et recettes d'investissement	CHF	Estimation des dépenses d'investissements nets					
		2022	2023	2024	2025	2026	2022-2026
Descriptif/Libellé							
Travaux divers	130 000	0	130 000	0	0	0	130 000
Total de l'investissement	130 000	0	130 000	0	0	0	130 000

Estimation amort. + entretien		
Durée ans	Montant Amortiss./an	Entretien annuel
10	13 000	
Total	13 000	

Financement du préavis	
	CHF
Budget de fonctionnement:	
Trésorerie courante	
Investissement:	
Emprunts	130 000
Total des besoins en financement	

Coûts d'exploitation	Libellé / années	Estimation des coûts d'exploitation					
		2022	2023	2024	2025	2026	2022-2026
Coût total d'exploitation		0	2 600	15 600	15 600	15 600	49 400
Intérêts en %	2,00%	0	2 600	2 600	2 600	2 600	10 400
Entretien		0	0	0	0	0	0
Amortissements		0	0	13 000	13 000	13 000	39 000
Personnel supp. en CHF		0	0	0	0	0	0
Personnel supp. en EPT		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes		0	0	0	0	0	0
Recettes		0	0	0	0	0	0
Coûts nets d'exploitation		0	2 600	15 600	15 600	15 600	49 400